



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II AUX VEUVES DU MOUVEMENT "ESPÉRANCE ET VIE"

*Aux veuves du mouvement "Espérance et Vie"
en pèlerinage international à Lourdes*

1. Marie, Mère Immaculée, en ce lieu de grâce où elle est invoquée par des millions de fils et particulièrement par ceux qui connaissent l'épreuve, accueille aujourd'hui avec un amour spécial toutes les veuves que vous êtes, venues à Lourdes de pays très divers. En tant que femmes vous saisissez mieux que personne que cette Femme "bénie entre toutes les femmes" peut en réalité comprendre pleinement ce que vous vivez comme expérience d'amour et de souffrance. Il est naturel que vous tourniez vers elle votre regard et votre cœur pour trouver dans son exemple et dans son amour de Mère les vraies réponses à votre vie et les plus hautes inspirations pour l'apostolat de votre mouvement "Espérance et Vie".

Bien volontiers, je vous rejoins par la pensée et avec vous je m'agenouille moi aussi devant Notre-Dame de Lourdes, afin de prier pour vous, pour vos familles et aussi pour toutes les veuves qui, dans le monde entier, partagent votre condition.

2. Selon l'apôtre Paul dans sa lettre à Timothée, les veuves ont constitué, dès la première génération chrétienne, un groupe bien vivant dont l'Eglise s'est spécialement préoccupée, prolongeant en cela l'attitude du Christ. Les textes qui en parlent vous sont devenus très familiers. Qui ne se rappelle le geste de compassion et la tendresse du Seigneur envers la veuve de Naïm, à laquelle il rendit vivant son fils qui venait de mourir (Cfr. *Luc. 7, 11-15*), ou encore le regard admiratif du Christ pour la générosité de la veuve indigente? (Cfr. *ibid. 21, 1-4*) Les Actes des Apôtres rapportent que le fait d'avoir délaissé les veuves provoqua dans l'Eglise primitive des tensions et ce fut l'occasion de donner aux diacres une responsabilité (Cfr. *Act. 6, 1*). Cette attention aux veuves dans les diverses communautés chrétiennes a vraiment été perçue comme un exercice particulier de la charité évangélique du fait que ces femmes vivaient une réalité humaine et spirituelle profondément marquée par le mystère de la croix. L'Eglise contemporaine,

à son tour, essaie de rénover son regard et son service à l'égard du monde des veuves.

3. Les circonstances très diverses qui marquent la vie des veuves comportent toujours deux réalités fondamentales: *l'amour* qui a conduit ces femmes au mariage, avec toute la joie et l'espérance que cela représente, et *la mort*, qui a enlevé d'auprès d'elles le compagnon de toute l'existence, auquel les unissent les liens de l'amour et de la fidélité qui trouvent un prolongement dans l'affection de leurs enfants. Quand la mort de l'époux survient après de longues années de vie familiale, le veuvage - malgré la souffrance qu'il comporte - est rempli de la grande richesse d'expériences et de souvenirs qui, jointe à la foi, peut aider la vie d'une femme veuve. Mais il est des cas où la mort du mari survient de façon imprévue ou violente alors que le jeune foyer est en pleine formation, et la jeune femme qui avait mis tout son espoir dans un amour partagé en ressent un désarroi profond. Essayer de comprendre les drames intérieurs, la douleur, la solitude, le découragement touchant la vie affective et spirituelle de ces veuves, c'est se rendre capable de leur ouvrir, avec sagesse et respect, les chemins que leur offre l'Eglise, et aussi les préserver des dangers qui souvent les menacent.

Il faut comprendre aussi les circonstances extérieures difficiles que nombre d'entre elles doivent affronter, spécialement si elles sont mères de famille. Tout d'un coup, elles se retrouvent seules, obligées à la fois de travailler et d'éduquer leurs enfants, surchargées psychiquement et physiquement. Ce sont là des situations qui doivent conduire les pasteurs et les fidèles à regarder avec sympathie et à se rendre proches d'elles.

Mais il faut aussi considérer tout ce que les veuves peuvent apporter, non seulement à leurs propres familles, mais aux communautés chrétiennes et aux sociétés humaines. La maturité que l'épreuve a provoquée, les responsabilités multiples, l'expérience constituent une richesse précieuse dont beaucoup peuvent bénéficier.

4. Le soutien principal dont une veuve a besoin est celui d'une communauté qui l'aide à assumer et à valoriser sa nouvelle condition de vie, qui l'appuie aux moments difficiles, qui éclaire son chemin pour qu'elle puisse envisager avec sérénité le dessein de Dieu pour elle: que ce soit un nouveau mariage, ou la libre acceptation de son état de veuvage pour le vivre en plénitude, ou encore la consécration de sa vie à Dieu dans cet état de vie particulier. L'appartenance à une communauté fondée sur la foi favorise la croissance spirituelle et la recherche humble et sincère de la volonté de Dieu. Elle peut aussi empêcher la veuve d'avoir recours à la solution du remariage hâtif ou malheureux.

Votre mouvement, avec les rencontres, les retraites, le bulletin qu'il propose, vous apporte une aide précieuse. Mais c'est toute la communauté chrétienne qui doit s'intéresser à la situation des veuves pour qu'elles disposent de l'aide et de appuis nécessaires. A ce propos, je me permets de rappeler à mes frères dans le sacerdoce mais aussi à tous les chrétiens de se souvenir des paroles de l'apôtre Jacques: "La dévotion pure et sans tache devant Dieu notre Père consiste en

ceci: visiter les orphelins et les veuves dans leurs épreuves, se garder de toute souillure du monde” (*Iac.* 1, 27).

5. La préoccupation majeure doit être de soutenir les veuves dans la vie de leur propre famille selon la mission confiée par Dieu dès l’origine à toutes les familles. Un soin particulier est à porter aux enfants. La femme doit représenter auprès d’eux à la fois la tendresse et l’affection maternelles, la force et la sécurité paternelles. Les veuves sont devenues les vrais chefs de famille: les autorités civiles se doivent de leur reconnaître et de faire pleinement respecter cette condition, pour éviter que leurs droits ne soient gravement lésés. L’exhortation apostolique “*Familiaris Consortio*” (IOANNIS PAULI PP. II *Familiaris Consortio*, 22-24) parle de façon spéciale de la place des femmes dans la communauté familiale. L’expérience que vivent à ce sujet les femmes veuves doit enrichir celle des autres, la pastorale familiale doit en tenir compte. Ainsi la plénitude de la personnalité féminine pourra se manifester dans le monde et dans l’Eglise.

Mais à leur tour, les familles des veuves doivent apporter sens et joie à leur vie. Grande est la responsabilité des enfants devenus adultes vis-à-vis de leur mère veuve! Ce sont eux qui portent la première et la principale responsabilité de veiller sur elle. “Si quelqu’un ne prend pas soin des siens, surtout de ceux qui vivent avec lui, il a renié la foi: il est pire qu’un infidèle” (*1 Tim.* 5, 8). Je saisis donc l’occasion pour rappeler spécialement aux enfants dont la mère est veuve ce devoir filial si important qui constitue un des commandements de la loi divine: “Honore ton père et ta mère”. Trop souvent l’on constate, surtout dans les pays riches, la triste situation de veuves âgées qui, ne pouvant plus rester dans la maison de leurs enfants, passent leurs dernières années dans la solitude, entrecoupée de rares visites, même si les maisons de vieillards qui les accueillent sont confortables.

6. “La vraie veuve, dit l’apôtre Paul, met son espérance dans le Seigneur” (Cfr. *ibid.* 5, 5). Ayant le regard tourné souvent vers l’Au-delà, vers la Maison du Père que leur époux a rejointe, les femmes veuves peuvent porter cette espérance dans un monde qui bien souvent l’a perdue ou l’a placée dans des idoles éphémères incapables de rassasier la soif d’amour et de communion habitant le cœur humain. “Espérance et Vie”, ce sont les termes mêmes par lesquels vous avez voulu définir votre mouvement, et ceci est déjà un puissant témoignage pour beaucoup.

Vous avez, plus que quiconque, la mission de témoigner votre foi dans la Vie parce que vous en connaissez la destinée transcendante et la dimension d’éternité. Et vous demeurez en même temps au service de la vie en cherchant à épanouir celle de chacun des membres de votre famille. C’est une tâche que la mort de votre époux n’abolit pas, mais qu’elle transforme.

7. La veuve, continue l’apôtre, “persévère nuit et jour dans la prière et l’oraison” (Cfr. *1 Tim.* 5, 5). C’est un magnifique appel à cultiver en profondeur votre vie intérieure jusqu’à entretenir un contact vital et intime avec le Christ, l’Epoux de l’Eglise et des âmes, qui habite en vous et dans lequel vous retrouvez tous ceux qui lui sont unis dans la communion des saints. Il vous transmet

sa propre vie, et avec elle la force et la joie. La Vierge Très Sainte se présente à vous comme modèle et éducatrice de la vraie prière, elle qui “gardait toutes ces paroles et les méditait en son cœur” (*Luc. 2, 51*).

Oui, il y a en vous une capacité remarquable de prière. Parfois, en raison des circonstances mêmes de votre vie, vous avez de longs moments de solitude; et certaines peuvent être tentées de combler ce vide pesant par des activités semblables à celles que saint Paul rappelle dans sa lettre à Timothée (Cfr. *1 Tim. 5, 13*). Mais cette solitude extérieure, bien souvent surmontée d’ailleurs dans un travail absorbant et dans les services multiples, peut aussi se transformer en une prière plus fréquente, alimentée par la lecture de l’Ecriture Sainte et s’exprimant dans la participation eucharistique et en d’autres démarches de foi. La simple et belle prière du rosaire peut être pour vous une compagnie inestimable, peut-être même la prière des Heures (Cfr. IOANNIS PAULI PP. II *Familiaris Consortio*, 60-61).

8. L’Eglise, enfin, vous entraîne - et votre mouvement y insiste - à mettre votre charité au service de votre prochain en participant ainsi à la mission de Jésus-Christ pour construire son Eglise et la nouvelle humanité qu’il veut offrir à son Père. L’apostolat est l’expression de la maturité de votre vie. Le ministère d’évangélisation confié aux familles chrétiennes doit recevoir par vous une nouvelle impulsion (Cfr. IOANNIS PAULI PP. II *Familiaris Consortio*, 52-54). Vous êtes particulièrement capables de comprendre la solitude et la douleur. Tenez compagnie à ceux qui sont seuls, et vous serez vous-mêmes moins seules. Apportez votre réconfort à celui qui souffre et vous serez vous-mêmes consolées. Portez le témoignage d’une charité active et votre vie resplendira de paix et de joie.

Tournons à nouveau nos regards vers la Très Sainte Vierge Marie. Je vous remets entre ses mains et je vous confie, vous, vos familles, votre mouvement, à son cœur de Mère. Vous n’avez pas de refuge plus sûr et plus chaleureux; en elle vous trouverez la tendresse du cœur de Dieu qui bat pour vous. En signe de ce même amour, je vous adresse ma Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 17 mai 1982.

IOANNES PAULUS PP. II